



REJOIGNEZ-NOUS !

L'adhésion est essentielle au bon fonctionnement de l'association. Elle contribue au développement des projets du Mouvement et renforce son indépendance.

Comment adhérer ?

Pour adhérer aux Éclé-es, vous devez remettre le bulletin d'adhésion, soigneusement complété (même pour un renouvellement) au responsable de la Structure locale d'activité, accompagné du règlement. Votre adhésion formalise votre appartenance à l'association des EEDF. Attention : vous devez être à jour de votre adhésion pour bénéficier des assurances, et ainsi participer aux activités ! Vous recevrez directement par mail votre carte d'adhérent-e, valable du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024 (adhésion effective à la signature du bulletin).

Tarif de la cotisation

L'association des EEDF étant reconnue d'utilité publique, la cotisation est assimilable à un don, donnant droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire de ses impôts sur le revenu 66% du montant de l'adhésion. Chacun-e peut, selon sa situation, amplifier son engagement au delà de son adhésion par un don libre.

Tout adhérent-e de plus de 16 ans règle son adhésion personnellement.

En adhérant aux Éclaireuses Éclaireurs de France, vous rejoignez l'Association laïque du Scoutisme français, créée en 1911, pour contribuer à construire un monde meilleur en formant des citoyen-nés engagé-es.

Adhérer aux Éclé-es c'est un engagement à :

- respecter les valeurs, principes, règles du Mouvement
- participer régulièrement aux activités
- collaborer personnellement ou pour son enfant à la mise en œuvre du projet de l'association

L'adhésion donne accès à :

- un projet pédagogique fondé sur le volontariat à caractère non politique, ouvert à tous sans distinction d'origine ni de croyance
- une méthode éducative, la Méthode scoute, adaptée à chaque âge
- la possibilité de participer aux activités de l'année (sorties, week-ends, mini-camps, camp...)
- un encadrement de qualité, composé de responsables bénévoles et régulièrement formés
- les assurances couvrant les activités de scoutisme de l'association
- l'accès à des outils dédiés dont la boutique SCOUTIK

DROIT À L'IMAGE

J'autorise l'association des EEDF l'utilisation et l'exploitation de mon image ou celle de mon enfant dans le cadre de la promotion de l'association, notamment sur des supports que ce soit papier, support analogique ou numérique(ex : réseaux sociaux, affiches, flyers, rapports, site web...)

En conséquence de quoi, je renonce expressément à me prévaloir d'un quelconque droit à l'image et à toute action à l'encontre de l'association qui trouverait son origine dans l'exploitation de mon image dans le cadre précité.

OUI NON

Cotisations participation Enfants et Jeunes (- 18 ans)

Quotient familial de l'impôt sur le revenu	inférieur à 10 777 €	de 10 226 à 17 992 €	de 17 071 à 28 563 €	de 27 101 € à 32 147 €	supérieur à 32 147 €
1 ^{er} enfant	31 €	87 €	105 €	133 €	151 €
Après défiscalisation		29,58 €	34,65€	45,22 €	51,34 €
Cotisations suivantes	21 €	66 €	82 €	100 €	112 €
Après défiscalisation		22,44 €	27,88 €	34 €	38,08 €

(*) Quotient familial de l'impôt sur le revenu = revenu fiscal de référence / nombre de parts

Cotisations Bénévoles Responsables (toutes fonctions)

En fonction de ses revenus chaque Responsable cotisera à hauteur de ses possibilités (imposable, étudiant-e, salarié-e ...) à prix libre de 1 à 151€.

Bénévole Responsable (toutes fonctions) de 1 à 151 €

Autres cotisations

JAÉ / Ami-e / Activité ouverte / Stagiaire formation	31 €
Séjours Vacances Adaptées (SV nationaux)	31 €
Offre découverte 2 jours / 6 jours	5 € / 20 €

ÉCLAIREUSES ÉCLAIREURS DE FRANCE

ASSOCIATION LAÏQUE DU SCOUTISME FRANÇAIS RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE DEPUIS 1925 ET HABILITÉE À RECEVOIR DONS ET LEGS
12 PLACE GEORGES POMPIDOU • 93167 NOISY-LE-GRAND CEDEX • TÉL 01 48 15 17 66 • ACCUEIL.NATIONAL@EEDF.FR • WWW.EEDF.FR



BULLETIN D'ADHÉSION 2023/2024

RÉGION : _____
STRUCTURE LOCALE : _____
N°ADHÉRENT-E : _____
(SI DÉJÀ ADHÉRENT-E)

L'adhérent-e : Civilité : F M Autre

NOM : Prénom :

Né-e le : À : CP :

Adresse :

Complément :

Code postal [][][][][] Ville :

Pays : E-mail :

Tél. fixe : Tél. mobile :

Profession :
(uniquement pour les JAÉ, bénévoles et Ami-es)

Déclare adhérer à l'association des Éclaireuses
Éclaireurs de France en tant que :

- Lutin-e
- Louveteau-ette
- Éclaireur-se
- Aîné-e
- JAÉ
- Responsable : _____
(Fonctions à retrouver retrouver dans le Guide administratif et financier)
- Ami-e
- Participant-e activité ouverte
- Unité Défi
- Séjour vacances adaptées

Les responsables légaux-ales :

(uniquement pour les mineur-es)

Responsable légal-e 1 : F M Autre

NOM :

Prénom :

Adresse :

Complément :

Code postal [][][][] Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

E-mail :

Profession :

Né-e le :

à : CP :

n° d'adhérent-e :

(si vous êtes ou avez été adhérent-e chez les EEDF)

Responsable légal-e 2 : F M Autre

NOM :

Prénom :

Adresse :

Complément :

Code postal [][][][] Ville :

Tél. fixe :

Tél. mobile :

E-mail :

Profession :

Né-e le :

à : CP :

n° d'adhérent-e :

(si vous êtes ou avez été adhérent-e chez les EEDF)

Cotisation

Les cotisations et les dons à l'association des EEDF donnent droit à l'émission d'un reçu fiscal permettant de déduire 66% du montant du don si vous êtes assujetti-e à l'impôt sur le revenu.

Nature Type de cotisation Montant

Cotisation nationale

Les montants indiqués sont les montants minimum à régler. Chacun-e est ensuite libre d'y ajouter si il-elle le souhaite une contribution volontaire !

Quotient familial de l'impôt sur le revenu	1 ^{er} enfant	Cotisations suivantes	_____ €
inférieur 10 777 €	31 €	21€	
de 10 777 à 17 992 €	87 €	66 €	
de 17 992 à 28 563 €	105 €	82 €	
de 28 563 € à 32 147 €	133 €	100 €	
supérieur à 32 147 €	151 €	112 €	

Bénévole Responsable 1 à 151 € _____ €

JAÉ / Ami-e / Activité ouverte Stagiaire formation 31 € _____ €

Séjour vacances adaptées 31 € _____ €

Offre découverte **Découverte 2 jours** 5 € _____ €
 Découverte 6 jours 20 € _____ €

Don libre en complément de la cotisation* **Je participe à la vie de l'association, je soutiens ses actions :** 50 € 100 € 200 € _____ €
A ma convenance : _____ €

* tous les dons versés avec l'adhésion restent à la structure dont vous êtes adhérent-es

TOTAL _____ €

Règlement effectué par :

NOM : Prénom : N° d'adhérent-e (si c'est le cas) :

Adresse postale :

Adresse email (le reçu fiscal sera adressé par email) :

Moyen de règlement : chèques espèces ANCV (ne permet pas la réception d'un reçu fiscal)

N° de chèque : virement carte bancaire Helloasso

Le-la payeur déclaré-e sur ce bulletin doit correspondre au titulaire du chèque

AUTORISATION LÉGALE

Je soussigné-e
représentant légal en qualité de :

autorise l'enfant : à :

- Rentrer seul-e à son domicile après les activités au sein de l'Association
- Rentrer accompagné-e par la personne suivante :

NOM :

Prénom :

Pour contacter les E.E.D.F. au sujet de leur politique de confidentialité ou de la collecte et du traitement de vos données personnelles, vous pouvez envoyer un mail à accueil.national@eedf.fr ou adhesions@eedf.fr - Tél. : 01 48 15 17 66

Retrouvez ici toutes les informations concernant les RGPD <https://jeito.eedf.fr/rqpd/>



Je certifie sur l'honneur que les informations de ce bulletin sont exactes.

En adhérant aux EEDF, je m'engage à respecter les valeurs fondamentales de l'association.

Fait à _____ le _____

Signature du/des
représentants/es légal/aux:
(uniquement pour les mineur-es)

Signature
de l'adhérent-e :



FICHE SANITAIRE DE LIAISON

DOCUMENT CONFIDENTIEL

Joindre obligatoirement la copie du carnet de vaccination

NOM DU MINEUR :

PRENOM :

DATE DE NAISSANCE :/...../.....

SEXE : M F

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles concernant votre enfant (l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs en séjour de vacances ou en accueil de loisirs).

1-VACCINATION (se référer au carnet de santé ou aux certificats de vaccinations)

VACCINATIONS OBLIGATOIRES	Oui	Non	DATES DES DERNIERS RAPPELS	VACCINS RECOMMANDÉS	DATES
Diphtérie				Coqueluche	
Tétanos				Haemophilus	
Poliomyélite				Rubéole-Oreillons-Rougeole	
				Hépatite B	
				Pneumocoque	
				BCG	
				Autres (préciser)	

SI LE MINEUR N'A PAS LES VACCINS OBLIGATOIRES JOINDRE UN CERTIFICAT MÉDICAL DE CONTRE-INDICATION.

2-RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LE MINEUR

Poids :kg ; Taille :cm (informations nécessaires en cas d'urgence)

Suit-il un traitement médical pendant le séjour ? Oui Non

Si oui, joindre une ordonnance récente et les médicaments correspondants (boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice).

Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance.

ALLERGIES : ALIMENTAIRES oui non
MÉDICAMENTEUSES oui non
AUTRES (animaux, plantes, pollen) : oui non
Précisez

Si oui, joindre un **certificat médical** précisant la cause de l'allergie, les signes évocateurs et la conduite à tenir.

Le mineur présente-t-il un problème de santé, si oui préciser oui non

3-RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS

Port des lunettes, de lentilles, d'appareil dentaire ou auditif, comportement de l'enfant, difficultés de sommeil, énurésie nocturne, etc...

4-RESPONSABLES DU MINEUR

Responsable N°1 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

Responsable N°2 : NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

TEL DOMICILE TEL TRAVAIL

TEL PORTABLE :

NOM ET TEL MEDECIN TRAITANT :

Je soussigné(e)....., responsable légal du mineur, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche et m'engage à les réactualiser si nécessaire. J'autorise le responsable de l'accueil de loisirs à prendre, le cas échéant, toutes mesures rendues nécessaires selon l'état de santé de ce mineur.

Date :

Signature :

Calendrier des activités

Septembre

23/24 septembre : Week-end campé
24 septembre à 16h30 : Réunion d'information rentrée pour les parents

Octobre

21/22 octobre : Week-end campé
22 octobre à 16h00 : Assemblée Plénière Locale (assemblée générale locale)

Novembre

25/26 novembre : Week-end en gîte à Etueffont avec les EEDF Mulhouse (Jumelage)

Décembre

16 décembre : Journée d'activités

Janvier

13/14 janvier : Week-end au Larmont

Février

03 Février : Journée d'activités
24 Février : Journée d'activités

Mars

16/17 mars : Week-end campé

Avril

13/14 avril : Week-end campé

Mai

18/19/20 mai : Rassemblement régional

Juin

8/9 juin : Week-end campé
29/30 juin : Explo' et Rando-Loup

Contacts

Responsable du groupe : Françoise Jacobée (Uncia) 06 38 90 67 65
Trésorier du groupe : Julien Bertrand (Bouquetin) 06 99 78 02 16



**ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE**

Et tous les jours sur :

Facebook :
EEDF Besançon La Ruche
Instagram :
EEDF Besançon La Ruche
Site internet :
besancon.eedf.fr
Mail :
besancon@eedf.fr



Financement des activités 2023-2024

La participation aux activités EEDF de la structure Besançon la Ruche comporte deux paiements différents :

- L'adhésion à l'association (nationale),
- Le paiement des activités (local),

La participation aux activités nécessite ces deux paiements.

Les activités "découverte"

Nous proposons à tout nouvel enfant ou jeune de venir essayer les éclés, sur une sortie ou un week-end.

Pour cela, il est nécessaire d'adhérer via une adhésion "découverte" à 5 €, et d'ajouter à cela 22 € pour participation au week-end (ou 12 € si participation à une journée d'activités).

Le paiement peut être fait en chèque, chèque ANCV ou espèce, avec remise le samedi lorsque vous déposez votre enfant sur le lieu d'activité.

Si le week-end ou la journée d'activités a plu à votre enfant, vous pouvez le faire adhérer à l'année, le montant versé dans l'adhésion "découverte" sera déduit de votre adhésion annuelle, et le montant versé pour la participation sera déduit de votre ardoise.

L'adhésion annuelle

Dans le cas où votre enfant participe à un second week-end (ou à plus de 2 journées d'activités), il est nécessaire de souscrire une adhésion annuelle.

Comme vous avez pu le constater sur la fiche d'adhésion, la cotisation est calculée selon votre quotient familial de l'impôt sur le revenu. Vous avez également la possibilité de faire un don, qui tout comme l'adhésion est déductible d'impôt à hauteur de 66% du montant du don, si vous êtes assujetti à l'impôt sur le revenu.

Attention, le montant de l'adhésion appelé "cotisations suivantes" est uniquement pour les fratries, il s'agit du montant pour le 2^{ème} frère ou la 2^{ème} sœur. Il ne s'agit pas d'un montant préférentiel pour les adhérents de l'année dernière, qui doivent souscrire au montant "1^{er} enfant".

Le montant de l'adhésion revient à notre association, et pas à notre structure locale de Besançon.

La participation aux activités de l'enfant non-adhérent sera refusée.

L'ardoise

Le paiement de la participation aux activités fonctionne selon le principe de l'ardoise inversée : en début d'année avec l'adhésion vous payez la totalité des activités d'année.

Si votre enfant n'a pas pu participer à une des activités, il vous sera reversé à la fin de chaque trimestre le montant correspondant aux activités auxquelles votre enfant n'a pas pu participer

Ce remboursement s'effectue à deux conditions : fournir un justificatif (médical ou raisons familiales, comme un décès ou maladie d'un proche) ; et prévenir quatre jours à l'avance pour que l'équipe d'animation puisse revoir l'organisation des activités.

Un repas familial ou un anniversaire ne sont par exemple pas des raisons familiales ouvrant droit à un remboursement de l'activité ratée.

Le montant de l'ardoise fonctionne également selon votre quotient familial de l'impôt sur le revenu, selon le tableau ci-dessous (le montant de l'adhésion vous est ici remis pour information) :

Quotient familial	Paiement Adhésion	Paiement Septembre 23 - Juillet 2024
< à 10 225 €	31 €	260 €
Entre 10 226 € et 17 070 €	87 €	280 €
Entre 17 071€ et 27 100 €	105 €	300 €
Entre 27 101 € et 30 500 €	133 €	320 €
> à 30 501 €	151 €	340 €

Le paiement doit être réalisé en même temps que l'adhésion annuelle.

Il peut être effectué en espèce, chèque ou chèque ANCV.

En cas de paiement par chèque, il peut être demandé un paiement échelonné en 2, 3 ou 4 chèques, pour cela il est nécessaire de nous fournir tous les chèques avec écrit à l'arrière le mois d'encaissement.

Matériel et documents

Dans le sac à dos pour une journée

1 petit sac à dos

1 foulard (offert par le groupe aux nouveaux) 1 paire de Chaussures de marche 1 popote : ensemble de couverts, assiette et verre

S'il fait pas beau : 1 K-way + 1 paire de bottes S'il fait beau : 1 Casquette + 1 Crème solaire

Facultatif : 1 chemise bleue EEDF (disponible sur

www.laboutiqueduscoutisme.com Rayon «EEDF»)

Médicaments et téléphones

Tout dispositif médicamenteux

(y compris les dolipranes ou l'homéopathie) doivent faire l'objet d'une ordonnance

dont une copie est remise à Mme Jacobée.

Les médicaments sont à ranger dans une trousse à part au nom de l'enfant.

Le téléphone est interdit durant nos activités, les jeunes n'en ont pas besoin et les adultes sont joignables

Dans le sac à dos pour un week-end

Sac à dos obligatoire, pas de valise

1 foulard (offert par le groupe aux nouveaux)

1 trousse de toilette avec brosse à dent et dentifrice

1 Matelas de camping

1 Sac de couchage 1 paire de Chaussures de marche 2 changes complets :

T-shirt, pantalon, culotte/slip, chaussettes

1 pull bien chaud 1 pyjama et le

doudou si besoin 1 popote :

ensemble de couverts, assiette et verre

S'il fait pas beau : 1 K-way + 1 paire de bottes S'il

fait beau : 1 Casquette + 1 Crème solaire

Facultatif : 1 chemise bleue EEDF

(disponible sur www.laboutiqueduscoutisme.com Rayon «EEDF»)

Le p'tit conseil

Dans la limite du faisable, marquez bien TOUTES les affaires

documents à donner à l'équipe :

Pour la première sortie :

Adhésion «Découverte» + règlement chèque/espèces + fiche sanitaire + Copie carnet vaccins

Pour la deuxième sortie :

Adhésion «Annuelle» + règlement chèque/espèces + Copie carnet de vaccins



ÉCLAIREUSES ♦ ÉCLAIREURS
DE FRANCE